

La Covid-19 et l'organisation des études universitaires : injonctions et adaptations

Gilles Rouet, Stela Raytcheva, Thierry Côme

▶ To cite this version:

Gilles Rouet, Stela Raytcheva, Thierry Côme. La Covid-19 et l'organisation des études universitaires : injonctions et adaptations. Gestion et management public [2012-..], 2022, Volume 9 / N° 4 (4), pp.81-98. $10.3917/\mathrm{gmp.094.0081}$. hal-04198588

HAL Id: hal-04198588

https://hal.science/hal-04198588

Submitted on 7 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La Covid-19 et l'organisation des études universitaires : injonctions et adaptations

Covid-19 and the organization of university studies: Injunctions and Adaptations

Gilles ROUET

Larequoi, Université Paris-Saclay

Stela RAYTCHEVA

Larequoi, Université Paris-Saclay

Thierry CÔME

Larequoi, Université Paris-Saclay

RÉSUMÉ

Dans le contexte de la crise sanitaire, les institutions d'enseignement ont globalement, en France, fait preuve d'adaptation, de manière séquentielle et parfois erratique. Les universités ont rapidement pu s'organiser et proposer des protocoles limitant le présentiel tout en tentant de garantir l'essentiel des apprentissages grâce notamment au digital. Cette contribution propose une mise en en perspective des décisions officielles, annoncées par le Président de la République et appliquées aux établissements d'enseignement supérieur par voie de circulaires, avec les décisions et adaptations mise en œuvre au sein d'une université, à partir d'une prise en compte des ressentis et avis des étudiants.

Mots-clés

Circulaires ministérielles ; Adaptation organisationnelle ; Allocutions présidentielles ; Injonctions paradoxales ; Communication gouvernementale

ABSTRACT

In the context of the health crisis, educational institutions in France have generally adapted in a sequential and sometimes erratic manner. Universities were quickly able to organize themselves and propose protocols that limited the number of face-to-face sessions while attempting to guarantee the essential elements of learning, thanks in particular to digital technology. This contribution proposes a analysis of the official decisions, announced by the President

of the Republic and applied to the higher education institutions by way of ministerial circulars, with the decisions and adaptations implemented within a university, from a consideration of the feelings and opinions of the students.

Key-words

Ministerial circulars; Organizational adaptation; Presidential speeches; Paradoxical injunctions; Government communications

INTRODUCTION

La communication gouvernementale pendant la période du Covid-19 focalise essentiellement sur la nécessaire protection des citoyens et notamment les plus fragiles. De nouveaux dispositifs (par exemple le « conseil scientifique Covid-19 ») ont été mis en place pour aider le gouvernement à prendre des décisions (Bergeron et al., 2020). Des controverses, hésitations et contradictions ont été largement médiatisées et les Français ont pris l'habitude de l'annonce morbide et journalière des nombres de décès, d'hospitalisés et de nouveaux indicateurs : « tensions des réanimations », « R effectif », « taux d'incidence », cf. l'application TousAntiCovid (Marsico, 2020). Cette quantification finalement assez peu critiquée fournit bien un fondement scientifique (voire scientiste) à l'information, sans pour autant renforcer le discours politique marqué par les hésitations, les changements de position (sur les masques, les vaccins, etc.) et d'atermoiements sur les mesures sanitaires (couvre-feu ou confinement, général ou localisé, date d'application, etc.). Bien sûr, il est toujours possible d'envisager de fonder une décision politique sur des éléments scientifiques qui semblent s'imposer à tous, mais, d'une part, au risque d'une délégitimation par les citoyens eux-mêmes et, d'autre part, en s'opposant aux scientifiques eux-mêmes qui n'ont pas à porter une telle responsabilité et dénoncent souvent une instrumentalisation de la science (Crevoisier, Matet, Poupet, 2020).

Cependant, dans une telle situation, chacun est en attente d'une stratégie sanitaire précise, pas seulement fondée sur un objectif de protection, mais aussi de cohésion et de responsabilisation. Les indicateurs sont mobilisés comme justification de décisions politiques, ce qui peut aboutir à diviser les citoyens, mais aussi à leur faire prendre position, par leurs actes, par rapport aux libertés publiques, en se soumettant ou bien en s'opposant (Fallon, Thiry, Brunet, 2020). La communication politique est alors culpabilisante plus que responsabilisante. La confiance disparaît et la légitimité n'est plus assurée, les *fake news* prospèrent (Mercier, 2004; Monnier, 2020).

Pourtant, même si les critiques sont nombreuses, au sein de la population française, sur la gestion de la

crise sanitaire par les autorités comme sur les modes de communication (Mariette, Pitti, 2021), beaucoup de citoyens, des parents d'élèves¹ et des étudiants reconnaissent que dans le domaine de l'éducation, que ce soit dans le primaire, le secondaire ou le supérieur, le discours est resté globalement cohérent, et l'action sur le terrain, induite par les instructions officielles, a été relativement conforme à ce qui était annoncé par les membres du gouvernement, malgré des épisodes discutables, comme la décision de rouvrir les écoles à partir du 11 mai 2020 qui a été une surprise pour beaucoup d'acteurs, non préparés à cette annonce.

Ainsi, dans la réalité opérationnelle et dans les constats des acteurs relayés par les syndicats ou institutions représentatives, de nombreux dysfonctionnements sont apparus, des interprétations de circulaires de diverses origines ont pu induire des messages et la dénonciation d'injonctions contradictoires. Pour autant, peut-on réellement parler d'incohérence, au niveau politique comme communicationnel ? Il faut bien évidemment faire la distinction entre la communication visant le public et les circulaires et instructions aux établissements ou les discours destinés aux collectivités compétentes : la mise en perspectives des différents types de communication a pu provoquer des incompréhensions, des décalages, des erreurs d'interprétation et potentiellement des situations de mise en danger, en particulier pour les personnels et les étudiants.

Il apparaît que les protocoles sanitaires qui ont été mis en place, dans une pratique très *top-down*, visaient à rassurer et à protéger le public. Cependant, l'objectif était (est) bien de communiquer et non de réduire les erreurs commises et les incohérences. Pour autant, selon le degré d'autonomie des établissements et la capacité managériale des responsables, les dysfonctionnements n'ont pas présenté le même degré d'incohérence, participant du coup à la performativité du discours officiel.

Les universités ont pu (su) rapidement s'organiser et proposer des protocoles limitant le présentiel, mais garantissant l'essentiel des apprentissages grâce notamment au numérique. Les lycées, en priorisant les classes terminales, et malgré les multiples interprétations, par exemple sur les pratiques en EPS, ont également tenté

¹ Ainsi la PEEP, fédération de parents d'élèves de l'enseignement public, a eu pendant la période des réunions hebdomadaires d'échange d'informations avec le ministre Jean-Michel Blanquer (Source : sur le site de la PEEP, [URL : http://peep.asso.fr/peep/assets/File/covid19crisesanitairecom-peep-80420.pdf).

de préserver les apprentissages. Il en est relativement de même au niveau des collèges. En revanche, en ce qui concerne les écoles primaires, les incohérences se sont multipliées, les informations contradictoires ont abondé, des interprétations erronées ont circulé pour le plus grand désagrément des parents et de grands oubliés de la crise sanitaire : les enseignants du premier degré. La situation au sein des différents niveaux d'enseignement est difficilement comparable, même si, finalement, le niveau de résilience et la solidité de l'identification professionnelle des enseignants sont assez comparables (Rouet, Attarça, Chomienne, Côme, 2021).

Le projet de cette contribution est de mettre en perspective les décisions officielles, annoncées en particulier par le Président de la République lors de ses « adresses » aux Français, rendez-vous clés de l'exécutif dans le contexte d'état d'urgence prolongé ensuite par des déclarations de différents membres du gouvernement, et les circulaires adressées aux établissements par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) avec les choix organisationnels opérés par les établissements (1re partie) et les réactions et positions des étudiants (2e partie). Les développements s'appuient en particulier sur les décisions d'adaptations prises au sein de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), et en particulier de deux de ses composantes : l'Institut Supérieur de Management, Institut d'Administration des Entreprises (ISM-IAE) et de l'Institut Universitaire de Technologie de Mantes (IUTM)2.

1. DISCOURS, DÉCISIONS ET INSTRUCTIONS OFFICIELLES

La pandémie du Covid-19 a eu un effet d'une ampleur inédite sur les systèmes éducatifs du monde entier. D'après l'UNESCO³, en avril 2020, plus de 1,6 milliard d'étudiants dans le monde ont vu leurs études perturbées, en particulier avec des fermetures complètes des campus. Dans la plupart des cas, les établissements d'enseignement supérieur ont été incapables de proposer un accueil des étudiants dans leurs locaux et ont tenté d'assurer une continuité académique, en particulier en

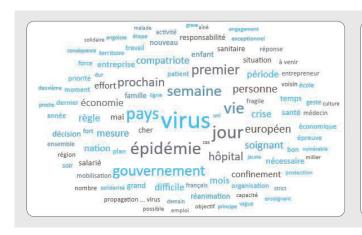
mettant en place un enseignement à distance, dans l'urgence et sans avoir pu s'y préparer. Depuis mars 2020, les périodes de fermetures, plus ou moins longues selon les pays, ont alterné avec des périodes d'ouverture restreinte, et il a fallu aux équipes trouver les modalités d'organiser de manière discontinue l'année universitaire tout en respectant les cycles du LMD. Bien entendu, cette situation a été particulièrement difficile pour les cours pratiques, en laboratoire ou en atelier, qui nécessitent l'utilisation d'équipements, l'apprentissage de gestes, un accompagnement spécifique difficile à reproduire à distance.

Les établissements ont ainsi transféré en ligne de façon massive leurs activités d'enseignement, d'évaluations des étudiants et de recherche, souvent dans une démarche finalement assez expérimentale, avec des essais et l'analyse d'erreurs, dans un contexte d'incertitudes pour toutes les parties prenantes lié à la fois à un environnement anxiogène et à la communication politique « protectrice » infantilisante et n'encourageant pas la responsabilisation des acteurs. Les équipes de direction des établissements ont parfois élaboré des scénarios, et envisagé leur mise en place, anticipant en particulier, quand cela était possible et que des stocks étaient disponibles dans le commerce, des achats de matériels (équipement informatique, en particulier pour les agents administratifs, mais aussi pour les étudiants ayant besoin d'aide). Dès le début de la crise sanitaire, l'importance de la réactivité et de la cohérence de la communication, la situation, la nécessité de mesurer et de prendre en compte de manière régulière les conséquences des dispositions prises et la vigilance sur l'accroissement possible des inégalités ont été au centre des préoccupations des dirigeants des universités, dans un contexte d'incertitude relativement à la durée de la crise (d'Albis, 2021).

Dans certains pays, les pouvoirs publics ont opté pour des dispositions qui permettaient aux établissements d'envisager de manière claire les semestres ou les années universitaires, même si l'imprévisibilité de la situation durant les mois suivant mars puis septembre 2020 aurait pu permettre de changer ces dispositions. Par exemple, en Slovaquie, les universités sont restées fermées pendant toute l'année universitaire 2020-2021. Il s'agit clairement d'un choix politique : celui de

² La situation pour ces deux composantes étant significatives de celles des autres IAE et IUT de France, d'après les débats au sein de l'ADIUT et de IAE France auxquels ont participé les directeurs de ces composantes, auteurs de cette contribution.

³ Cf. [URL: https://fr.unesco.org/news/deducation-perturbee-covid-19-ou-sommes-nous].





Figures 1 et 2 – Nuages de points, discours, adresses et allocutions d'Emmanuel Macron, 12 mars 2020 au 31 mars 2021 et circulaires du MESRI du 27 mars 2020 au 3 avril 2021

Source: Sphinx IQ2, sites elysee.fr et du MESRI

fournir aux établissements d'enseignement supérieur un cadre de réponse susceptible de se transformer en cadre d'action qui va au-delà de l'urgence et qui permet aussi de préparer l'avenir des établissements après la crise sanitaire.

Une analyse des circulaires destinées aux établissements d'enseignement supérieur ne peut pas être conduite de manière isolée. En effet, la communication politique s'appuie en premier lieu sur les discours du Président de la République, soit dans des rendez-vous annoncés et attendus, les « adresses aux Français » (12 mars, 16 mars, 13 avril, 14 juin, 24 novembre 2020), ses « allocutions » (28 octobre 2020, 31 mars 2021), mais aussi son message solennel pour la rentrée scolaire (2 novembre 2020), ou encore ses vœux du 31 décembre 2021. Ces discours sont complétés par les interventions, en particulier, du Premier ministre et du ministre de la Santé et des Solidarités, mais aussi par d'autres déclarations ou interviews. Les Français ont ainsi pris l'habitude d'une communication solennelle, régulière, comme d'éléments à interpréter au détour des phrases.

Les figures 1 et 2 proposent une analyse globale des deux corpus, sous forme de nuages de mots-clés de l'ensemble des discours et des circulaires, ce qui permet de mettre en évidence les proximités et les contextes sémantiques (Boughzala, Moscarola & Hervé, 2014) et, finalement, le ton général des deux corpus : protecteur et attentif à l'évolution de la situation dans le premier cas, technique dans le second cas.

Le 16 mars au soir, après une coordination européenne le matin, Emmanuel Macron réitère l'exercice de l'adresse aux Français et utilise 7 fois le mot « guerre » dans son discours, un terme qu'il n'emploiera plus qu'une seule fois par la suite, dans l'adresse du 13 avril. Cette rhétorique, très commentée, est en cohérence avec l'appel à la mobilisation, l'annonce de sacrifices, la priorité à la protection, au maintien du dispositif de santé, débordé, et à la volonté affichée de faire face, en particulier par la recherche. Un premier confinement est alors décidé pendant près de 2 mois (jusqu'au 11 mai), soit, pour les universités, pendant une période cruciale du deuxième semestre avec la majorité des enseignements. Le terme « confinement » est pour la première fois utilisé par le ministre de l'Intérieur le 16 mars, alors qu'il détaille les consignes applicables le lendemain, et intègre le vocabulaire présidentiel à partir du 13 avril⁴. Pour

Le Président de la République, le jeudi 12 mars 2020, informe solennellement les Français de la situation, « dans l'immense majorité des cas, le Covid-19 est sans danger », mais il s'agit de protéger les personnes âgées ou fragiles. Il annonce donc une fermeture complète de tous les établissements scolaires et universitaires, à partir du lundi suivant, « pour [...] protéger et pour réduire la dissémination du virus », et appelle en particulier à la mobilisation des étudiants en santé et des chercheurs. Le lendemain, une première circulaire du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse prévoit la mise en œuvre de la « continuité des apprentissages », pour les élèves du primaire et du secondaire.

⁴ Il l'utilisera 25 fois dans les 9 discours analysés.

certaines universités, les cours deviennent impossibles à organiser, même à distance, et des aménagements des maquettes d'enseignement sont envisagés. Pour d'autres, après une semaine de surprise, des modalités particulières sont proposées rapidement, le régime des examens terminaux est abandonné pour la généralisation du contrôle continu et, surtout, les équipes tentent de s'adapter à cette situation inédite, testent des dispositifs et multiplient les contacts avec les étudiants. La ministre de tutelle, le 13 et le 20 mars, se veut comme il se doit rassurante, en particulier sur la question des stages, la continuité pédagogique en « e-learning » et les conditions de vie des étudiants⁵. Pour autant, la première circulaire du MESRI durant cette période date du 27 mars, soit plus de deux semaines après le début du confinement, le jour même de l'annonce de la première prolongation de ce dernier. La question traitée est technique : il s'agit du report des élections universitaires et de la prolongation des mandats des exécutifs et des élus, un sujet alors très sensible au sein des espaces publics et médiatiques.

Le 3 mai, alors que le confinement a été une deuxième fois prolongé, et après la troisième adresse aux Français du Président, une circulaire apporte des précisions sur le déconfinement progressif prévu 10 jours plus tard. En effet, Emmanuel Macron fait état de « résultats » et d'un « espoir » qui renaît. « Étions-nous préparés à cette crise ? », se demande-t-il, « à l'évidence, pas assez, mais nous avons fait face ». C'est bien le cas des universités... Le Président reconnaît des « failles, des insuffisances » : la question des masques, du gel hydroalcoolique est alors très sensible et les universités ne savent pas comment rouvrir sans ces matériels, mais

Date	Titre de la circulaire	Thématiques liées	Président de la République
13 mars 2020	Organisation et suivi de la mise en œuvre de la continuité des apprentissages (MEN)		Adresse aux Français 12 mars 2020
			Adresse aux Français 16 mars 2020
27 mars 2020	Modalité de report des élections universitaires	Prolongation des mandats des chefs d'établissement et des administrateurs	
3 mai 2020	Préparation du déconfinement dans les établissements relevant du MESRI		Adresse aux Français 13 avril 2020
11 juin 2020	Orientations pour les opérateurs du MESRI, préparation de la rentrée universitaire 2020		
26 juin 2020	Prolongation des contrats doctoraux, ATER et de recherche		Adresse aux Français 14 juin 2020
7 juillet 2020	Accueil des étudiants internationaux	Délivrance des visas, accès au territoire	
6 août 2020	Orientations pour les opérateurs du MESRI, préparation de la rentrée universitaire 2020		
17 août 2020	Accueil des étudiants internationaux	Restrictions de déplacement, visas, quarantaine, règles sanitaires aux frontières	
7 septembre 2020	Orientations pour les opérateurs du MESRI, préparation de la rentrée universitaire 2020		Interview 14 octobre 2020

 $[\]textbf{5} \ \textit{Cf.} \ [URL: \underline{https://www.vousnousils.fr/2020/03/20/coronavirus-frederique-vidal-annonce-ensemble-mesures-etudiants-630254]}.$

Date	Titre de la circulaire	Thématiques liées	Président de la République
30 octobre 2020	Mise en œuvre du confinement adapté dans l'enseignement supérieur et la recherche		Allocution 28 octobre 2020
			Message de rentrée 2 novembre 2020
19 décembre 2020	Reprise progressive des enseignements à partir de janvier	Mise en œuvre du couvre-feu	Adresse aux Français 24 novembre 2020
			Vœux du Président 31 décembre 2020
21 janvier 2021	Déclinaison de la stratégie Tester Alerter Protéger au sein des établissements d'enseignement supérieur		Rencontre à Saclay 21 janvier 2020
22 janvier 2021	Actualisation des consignes concernant la reprise progressive des enseignements à partir du 25 janvier		
15 février 2021	Nouvelles règles pour la mobilité étudiante et scientifique		
15 février 2021	Stages étudiants		
1 ^{er} mars 2021	Actualisation des consignes sanitaires	Mesures pour lutter contre la propagation des variantes du virus, restauration universitaire	
3 avril 2021	Consignes applicables aux établissements d'enseignement supérieur	Reprise progressive	Adresse aux Français 31 mars 2021

Tableau 1 – Circulaires ministérielles et discours du Président de la République Source : MESRI, elysée.fr et www.youtube.com/watch?v=GUuHkujY1ul (Saclay)

la réouverture annoncée sera « progressive », avec des « règles [...] adaptées en fonction [... des] résultats ». Ce discours laisse perplexe la communauté universitaire... qui attendra l'adresse du 14 juin pour le Président mentionne nommément les universités.

La circulaire du 3 mai prévoit donc une reprise progressive « en présentiel », sous condition de la situation sanitaire, mais pas pour les enseignements qui restent à distance jusqu'à la « rentrée universitaire 2020 », sauf mesure dérogatoire en formation continue. Il s'agit donc des autres activités, mais tout en privilégiant le travail à distance. La neutralisation du semestre alors en cours est à éviter ainsi que l'organisation d'épreuves en présentiel, « si possible ». Finalement, cette circulaire est à la fois angoissante (toute disposition est soumise aux aléas de l'appréciation officielle de la situation sanitaire, donc finalement de la tension hospitalière), et rassurante (les dispositions permettent aux équipes

de poursuivre l'organisation mise en place pendant le confinement).

La question des consignes sanitaires va cependant occasionner beaucoup de débats au sein des universités en vue d'une réouverture aux enseignements, en particulier. En effet, la circulaire fait référence à une note du Conseil scientifique Covid-19 qui prévoit une « règle de distanciation sociale » avec 1 mètre de chaque côté. En particulier pour les équipes administratives en charge des locaux, ces indications sont insuffisantes : comment considérer cette règle dans la pratique dans les locaux et avec le mobilier? En particulier, au sein de l'UVSQ, plusieurs dispositions seront ainsi étudiées, avant qu'une simplification permette de trouver un consensus sur les jauges des salles. Le 11 juin, une nouvelle circulaire apporte des précisions et énonce des « recommandations qui permettront aux établissements de se projeter dans une rentrée particulière », ainsi que l'explique dans un courrier introductif la ministre de tutelle. Agents et étudiants sont ainsi bien attendus sur les sites en septembre, avec un respect des consignes sanitaires, dont le port du masque, et des capacités d'accueil particulières en respectant « la distanciation physique ». Les horaires devront ainsi être adaptés pour éviter les « brassages », les rencontres scientifiques restent à distance, les stages des étudiants, si possible, sont en télétravail.

Le 14 juin, dans une nouvelle adresse aux Français, le Président Macron annonce, pour le lendemain, le passage en « zone verte » de toute la France (sauf Mayotte et la Guyane), avec reprise « plus forte » du travail, « réouverture des cafés et restaurants » en Île-de-France, et l'organisation en présentiel du second tour des élections municipales, le 28 juin. En juillet, une circulaire annonce la reprise des délivrances de visas et des règles pour le franchissement des frontières selon les pays d'origine, ce qui ne rassure pas les établissements qui accueillent régulièrement un nombre considérable d'étudiants étrangers.

Mais il s'agit aussi, pour les établissements d'enseignement supérieur, de suivre non seulement les instructions du ministère de tutelle, mais aussi des organismes de santé qui définissent le cadre sanitaire, des autorités de défense et de protection du territoire, en particulier dans le cadre du plan Vigipirate qui est resté actif pendant la pandémie. Les établissements, au niveau de leur Présidence, ont dû mettre en place une équipe de suivi de cet ensemble d'instructions et de dispositions pour pouvoir être en mesure d'envisager les décisions à prendre. Les occasions de feedback sont rares avec l'exécutif, comme si la situation, l'état d'urgence sanitaire, ne pouvait pas s'accommoder d'un retour des acteurs sur le terrain.

En août, deux autres circulaires et un projet diffusé apportent encore des précisions sur les « recommandations » aux établissements, en particulier en prenant en compte les avis du Haut Conseil de Santé publique et les décrets de juillet prescrivant des mesures générales. Des « consignes sanitaires plus souples » pourraient être envisagées, « sous réserve d'évolution » (6 août), car il ne faut pas écarter une « reprise de l'épidémie ». La distanciation physique à mettre en place est mieux explicitée : un mètre entre individus « côte à côte ou face à face, ou d'un siège entre individus assis dans des espaces clos » et un nettoyage « de routine » au moins une fois par jour est nécessaire. Le 17 août, le ministère

dresse une liste de pays « rouges » et « très rouges » dont les ressortissants admis au sein des universités sont tenus à présenter un test négatif ou à se mettre en quarantaine. Il est demandé aux établissements « d'encourager » les étudiants admis à commencer les démarches pour l'obtention de leur visa très vite. Il s'agit bien de tenter de trouver des issues dérogatoires pour que les établissements puissent continuer d'accueillir des étudiants étrangers. Néanmoins, en parallèle, et fort de leur première expérience du tout distanciel pour les enseignements, de nombreux établissements proposent d'emblée une organisation à distance et une initiative de Campus France permet de mettre en place un répertoire de ces formations ouvertes donc aux étudiants étrangers sans déplacement à prévoir.

Le 7 septembre, une circulaire dont l'essentiel avait déjà été diffusé en août dernier, liste les consignes sanitaires de rigueur au sein des établissements de manière détaillée et précise, et indique très rigoureusement tous les aspects sanitaires de la logique « Alerter/Tracer/ Prévenir & Protéger » alors en vigueur. Cette fois, la distanciation physique retenue est latérale, d'un mètre ou d'un siège entre deux personnes, ce qui est bien évidemment plus pragmatique. Les établissements peuvent alors établir les « jauges » salle par salle pour la rentrée. Masque, campagne de dépistage, ventilation, nettoyage, gestion des flux de personnes dans les locaux, aménagement des horaires : autant d'instructions (il ne s'agit pas, cette fois de « recommandations ») qui mobilisent les équipes pour qu'une rentrée soit réalisée, avec des tailles restreintes de groupe, donc une complication très importante. En effet, la limitation de l'accueil possible dans les salles entraîne une impossibilité d'organiser les enseignements avec des groupes d'étudiants, en général, au-delà d'une vingtaine d'étudiants (les salles des universités étant souvent d'une capacité entre 30 et 40 étudiants), voire moins pour certains établissements, selon leur configuration. De plus, la mobilisation d'un nombre plus important de salles qu'habituellement a donc amené les universités à faire des choix. Par exemple, trois composantes de l'UVSQ ont choisi de privilégier les primo-arrivants pour des enseignements en présence physique, mais en mobilisant la totalité des amphithéâtres disponibles pour les TD, ce qui ne permettait donc pas de proposer des cours magistraux.

La rentrée a donc été, partout, difficile à organiser. L'enseignement en présentiel, revendiqué par les enseignants comme par les étudiants, n'a été possible qu'avec des groupes restreints selon les jauges et les disponibilités des salles de cours. Les enseignants ont découvert et expérimenté alors des modalités « hybrides » : une partie des étudiants à distance et une autre en salle, ce qui a très vite posé des problèmes techniques (les flux n'étant pas suffisants, en particulier pour les vidéos), mais aussi cognitifs. Au sein de l'équipe de l'ISM-IAE, ce mode a vite été abandonné, car les enseignants, très vite, ont réalisé qu'ils ne pouvaient aisément gérer en même temps des étudiants en salle, qui avaient donc des interactions entre eux et d'autres à distance, isolés chez eux en général. De plus, la captation vidéo impose, dans la plupart des situations, à l'enseignant une position statique. Les enseignants doivent donc en même temps faire cours avec un groupe et suivre les questions et interventions en ligne, organiser les prises de paroles, ce qui n'est aisé ni pour eux, ni pour les étudiants. Finalement, les expérimentations ont montré que souvent les étudiants à distance étaient « oubliés » au détriment de ceux en présence physique, d'autant plus les cours s'appuyaient aussi sur des interactions entre ces derniers. Beaucoup d'enseignants ont donc, après quelques semaines d'accueil et de prise de connaissance des étudiants, migré en distanciel, quand il n'était pas possible d'accueillir les groupes d'étudiants dans leur totalité. Il n'a pas non plus été possible d'envisager de dédoubler ces groupes et de multiplier les séances, par manque de ressources budgétaires, mais aussi, dans beaucoup de composantes, par manque d'enseignants disponibles, et de locaux dans la configuration de crise.

La situation sanitaire se dégrade rapidement. Emmanuel Macron, dans une interview du 14 octobre, annonce un couvre-feu dans certaines zones « d'urgence sanitaire », une limitation des regroupements à six personnes, le port du masque recommandé partout et la généralisation, si possible, du télétravail⁶. Le 28 octobre, il prend acte de la dégradation très importante, sa « responsabilité est de protéger tous les Français » et il annonce un nouveau confinement, adapté pour les écoles qui restent ouvertes⁷, ce qui permet aux parents d'élèves de continuer à travailler. Les universités retrouvent une situation de fermeture pour les étudiants, entre le 30 octobre et le 15 décembre, soit l'essentiel, pour la plupart,

des périodes d'enseignement du premier semestre. Forts de l'expérience et du bilan du premier confinement, et de son prolongement jusqu'à la fin du second semestre précédent, les établissements améliorent leurs dispositifs et surtout la prise en compte des situations des étudiants.

L'UVSQ, comme beaucoup d'universités, continue et améliore les dispositifs d'aides aux étudiants (pour l'achat d'un ordinateur, mais aussi pour l'attribution de clés 4G pour les connexions), et propose une licence Zoom à chaque membre de la communauté (enseignants, étudiants, agents administratifs), après évaluation des différentes plateformes utilisées pendant le premier confinement. L'organisation des cours semble alors plus fluide, mieux adaptée, mieux acceptée (cf. partie 3).

La crise sanitaire a mis en évidence les enjeux majeurs de l'accès au numérique, qui était au centre des préoccupations du gouvernement en ce qui concerne l'e-administration. Dans ce contexte, les étudiants, comme tous les citoyens, ont besoin d'équipements, de connexions, mais aussi de formation, car la « fracture numérique » n'est pas complètement une affaire de génération (Rouet, 2019). La crise sanitaire a certainement contribué à l'augmentation à la fois de l'installation de la fibre optique en milieu urbain essentiellement et à l'équipement en informatique. En 2019, une étude de l'INSEE montrait « qu'une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base »8, alors qu'en 2018, 82,3 % de l'ensemble des ménages était en possession d'un micro-ordinateur, 95,4 % d'un téléphone portable et 84,9 % d'une connexion à l'Internet⁹. Néanmoins, les étudiants ne sont, en 2019, que 2,4 % à ne pas utiliser Internet et 2,1 % à ne pas avoir d'équipement. La problématique de l'enseignement à distance était donc bien plus liée à la qualité des connexions et à la disponibilité du matériel informatique, les deux étant parfois partagées dans les familles ou les lieux d'habitation des étudiants.

Au niveau de l'UVSQ, comme de beaucoup d'autres établissements, les systèmes informatiques n'ont pas suivi, n'étant pas calibrés, avec Renater, de manière suffisante pour assurer de nombreux flux vidéo en

⁶ Cf. [URL: https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/10/14/covid-19-interview].

⁷ Le 2 novembre, le Président adresse un message solennel de rentrée, motivé par le meurtre d'un professeur de collège par un intégriste islamique et par la situation sanitaire. Il engage les élèves à porter le masque et à utiliser l'application TousAntiCovid sur leur smartphone.

⁸ Cf. [URL: https://www.insee.fr/fr/statistiques/4241397].

⁹ Cf. [URL: https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277714?sommaire=4318291].

simultanée et, finalement, les cours à distance ont beaucoup mieux fonctionné avec Zoom, Team ou Meet¹⁰ de chez eux, enseignants comme étudiants, que depuis les locaux de l'université. Ce constat devrait amener les autorités à s'interroger sur la pertinence, finalement, des investissements lourds effectués depuis des années, qui ont peut-être privilégié la capacité de calcul au détriment de l'intensité des flux.

Les universités ont tenté de trouver des solutions, rapidement, et souvent en ayant recours à des opérateurs privés, pour éviter qu'une inégalité d'accès au numérique ait des conséquences sur le suivi des études à distance¹¹, ce qui n'a été possible qu'à partir de leur relative autonomie de gestion et d'action et aux dérogations possibles dans l'été d'urgence sanitaire.

Le 28 octobre, le chef de l'État s'adresse à nouveau aux Français et dresse un tableau de la situation épidémiologique et du système de santé. Une « nouvelle étape » est annoncée pour le 28 novembre, avec un confinement adapté et il est alors prévu de rouvrir les universités et de « reprendre les cours avec [...] une présence physique de tous les élèves », si « le nombre de contaminations demeure en dessous de 5 000 cas par jour », ce qui ne se produira pas. Une allocation de 150 euros est également annoncée pour les étudiants boursiers, ainsi que la prise en compte des « jeunes qui n'arrivent à trouver ni emploi étudiant, ni premier emploi ».

Certains étudiants, en effet, ont connu (et connaissent encore) des situations difficiles d'un point de vue économique, les amenant d'ailleurs, pour une proportion variable d'entre eux selon les situations, à abandonner leur logement étudiant pour réintégrer le domicile familial, souvent éloigné de l'université. Pour ces derniers, un retour dans les locaux universitaires était difficile à envisager. Les stages prévus, généralement, au cours du deuxième semestre, ont été très difficiles à trouver, en particulier pour les étudiants de premier cycle et certaines universités ont choisi de les « geler » et de ne pas les prendre en compte pour la validation de l'année ou du diplôme. Ce n'est pas le choix fait à l'ISM-IAE, à

l'IUTM et dans la plupart des composantes de l'UVSQ, mais en cas d'impossibilité de trouver un stage en télétravail, un travail alternatif a été proposé (dossier sur une question à traiter, mini-mémoire, etc.).

La circulaire du 30 octobre précise les annonces du Président, « la règle est le distanciel : l'ensemble des enseignements est délivré à distance, sauf exceptions, et le télétravail est la règle », mais les établissements d'enseignement supérieur restent ouverts, ce qui induit donc une présence physique d'agents. Par dérogation accordée par le Recteur, certains enseignements peuvent alors avoir lieu en présence, dans le respect des normes établies précédemment. Les CROUS proposent une vente à emporter des repas, mais sans grand succès étant donné la très faible fréquentation des bâtiments universitaires.

Il faut attendre le 4 décembre pour que le gouvernement, sur l'ordre du Président, mette en place des nouvelles modalités de reprise progressive des enseignements, formalisées dans la circulaire du 19 décembre, à quelques jours des congés de Noël. Est alors prévu un accueil en petits groupes de 10 étudiants maximum, sur convocation, en particulier pour « les étudiants les plus fragiles », primo arrivants, en situation de handicap, de décrochage, de « précarité numérique » ou encore les étudiants internationaux. Selon « l'évolution de la situation sanitaire », des travaux dirigés en présentiel pour les « étudiants de première année post-baccalauréat » sont possibles, « dans la limite de 50 % de la capacité d'accueil des salles d'enseignement ». Comme les déplacements sont réglementés et qu'un couvre-feu est en vigueur, les établissements seront finalement assez peu incités à tenter d'accueillir des étudiants dans ces conditions et ce d'autant plus que les matières concernées devaient, au préalable, être validées par les services du Rectorat¹². De plus, il s'agit désormais de tenir compte des avis des étudiants et des enseignants, ce qui a comme conséquence d'interdire à un établissement, finalement, de convoquer des étudiants pour des enseignements, voire pour des épreuves en contrôle continu, d'une part, et d'accepter qu'un enseignant, par principe

¹⁰ Les enseignants de l'ISM-IAE ont abandonné assez vite l'usage de la plateforme BlackBoard Collaborate qui ne permet pas d'afficher en vignette plus de quelques étudiants, à l'inverse des autres dispositifs indiqués.

¹¹ *Cf.* sur ce point la synthèse proposée par Jean-François Lucas sur [URL : https://www.sciencespo.fr/public/chaire-numerique/2020/10/26/covid19-et-fractures-numeriques-jf-lucas/].

¹² Entre la remontée des matières concernées (essentiellement des TP en atelier) et leur validation par le rectorat, il s'est écoulé plus de trois semaines. Il a fallu l'insistance du président de l'UVSQ pour que le Rectorat valide les demandes des deux IUT de l'UVSQ.

de précaution pour lui et pour les autres, ne souhaite pas venir enseigner physiquement.

Lors de ses vœux aux Français, Emmanuel Macron évoque les « étudiants qui ont souffert et souffrent encore davantage que les autres » et les assure du soutien du gouvernement. Le 21 janvier 2021, lors d'une rencontre à Saclay, il répond au ras-le-bol exprimé par quelques étudiants d'être « 6 heures par jour face à un écran », et annonce une accélération de la reprise « en présentiel », malgré une situation sanitaire toujours très inquiétante. « Un étudiant doit avoir les mêmes droits qu'un salarié », qui peut revenir au travail, et donc « s'il en a besoin », l'étudiant « doit pouvoir revenir à l'université un jour par semaine »13. Le lendemain, le MESRI diffuse une circulaire qui actualise les instructions et recommandations précédentes. Ainsi, « la reprise des enseignements du second semestre se fera pour tous les cycles en autorisant le présentiel, en mode hybride notamment pour les cours magistraux, de manière progressive et limitée ». « Au plus tard le 8 février, tous les établissements accueilleront des étudiants en présentiel dans la limite de 20 % de leur capacité d'accueil globale et dans le respect des consignes sanitaires en vigueur », ce qui correspond pour les étudiants à « l'équivalent d'une journée de présence par semaine ». De plus, les Recteurs des régions académiques devront être informés de ces « modalités d'organisation de la reprise ».

Cette mise en forme de la phrase du Président, qui transforme la journée par semaine en 20 % (une journée sur cinq, une proportion de l'effectif...), est intéressante en ce qu'elle ne prend pas en compte, finalement, les souhaits des étudiants eux-mêmes. Alors qu'à la même époque, les médias ont très largement diffusé des informations sur la précarité et la souffrance des étudiants, il est alors difficile d'évaluer la proportion d'étudiants souhaitant réellement revenir, dans les conditions données, dans les locaux universitaires, et pour quels types d'activités.

Finalement, les effets de cette circulaire seront assez limités et les enseignements se poursuivront, dans la plupart des cas, à distance, sauf, notamment, dans les IUT où les enseignants des départements industriels ont tenu à profiter de cette possibilité, calculée sur l'ensemble des effectifs (et donc incluant les départements tertiaires privilégiant largement le distanciel) et ont pu organiser la quasi-totalité des TP prévus dans les référentiels de formation.

D'autres circulaires préciseront les règles pour la mobilité étudiante et scientifique, pour les stages étudiants (15 février), le ministère, inquiet du « gel » des stages dans certaines universités, affirme comme une priorité la tenue des stages étudiants qui peuvent être effectués en distanciel, car leur réalisation « est absolument nécessaire à l'obtention du diplôme et à l'insertion professionnelle des étudiants ». Beaucoup d'universités n'avaient évidemment pas attendu cette circulaire et, près d'un an auparavant, avaient déjà mis en place de telles dispositions pour les stages étudiants du second semestre de l'année précédente.

D'autres dispositions ont pu permettre aux étudiants d'effectuer la totalité des cursus prévus. Par exemple, la réalisation de la dernière année de master en deux ans, avec un stage long réalisé en dehors des périodes de confinement et au cours de l'année universitaire suivante, a été envisagée par certains étudiants qui y ont vu une manière de préparer leur insertion professionnelle dans de meilleures conditions. Dans le même ordre d'idée, l'année universitaire 2019-2020 a été prolongée, par dérogation, jusqu'à fin décembre 2020, ce qui a permis à des étudiants de réaliser un stage avec une partie au moins en présentiel. Cette disposition devrait être reconduite pour l'année universitaire 2020-2021.

Au sein des composantes des universités, les équipes de direction ont tenté d'organiser des activités en présentiel, dans le respect des normes édictées par le ministère. En premier cycle surtout, des travaux dirigés ont ainsi été organisés en groupes restreints. Ailleurs, les enseignements ont continué à distance, notamment suite à la prise en compte des avis des étudiants eux-mêmes, mais certaines activités ont pu être proposées dans les locaux (travaux en groupe des étudiants notamment).

Le 1^{er} mars 2021, de nouvelles consignes et recommandations, surtout sur le plan sanitaire, sont précisées pour lutter contre la propagation des variantes du virus (test, prise en charge des personnes contacts à risque, renforcement des mesures relatives aux gestes barrières

¹³ Cf. [URL: https://actu.fr/societe/coronavirus/universites-les-etudiants-pourront-revenir-un-jour-par-semaine-a-partir-de-fevrier_38899585. html#:~:text=Face%20%C3%A0%20ce%20ras%2Dle,qu'un%20salari%C3%A9%20(%E2%80%A6].

et à l'aération, changement de catégorie de masque). On peut remarquer aisément l'évolution des circulaires tout au long de la période, avec des éléments de plus en plus précis sur le plan sanitaire.

Le 31 mars 2021, dans la dernière allocution du Président de la République pour notre étude, les « trois principes » qui guident l'action publique sont rappelés : la sécurité et la protection des Français ; l'équilibre avec la prise en compte des conséquences pour tous et la responsabilité, le « faire confiance » au civisme de chacun. Les mesures sont adaptées, mais rien ne change pour les universités, sauf qu'elles auront à adapter leur fonctionnement à l'uniformisation des vacances scolaires de printemps, décrétées identiques pour les trois zones, en avril. La stratégie de vaccination est longuement décrite, avec le choix séquentiel fait par l'exécutif, par tranche d'âges. Pour la première fois, alors que le débat sur les vaccins est omniprésent dans les espaces publics, le Président évoque une « stratégie de vaccination spécifique » pour les enseignants parmi les « professions les plus exposées », ce qui ne sera finalement possible qu'en même temps que pour tous les Français, en mai 2021.

Le 3 avril, comme les universités s'y sont habituées, une circulaire reprend les annonces présidentielles en indiquant qu'aucun changement n'aura lieu pour les enseignements, les bibliothèques, la restauration. Les examens en présentiel sont interdits, sauf dérogation et contrairement aux concours. Cette circulaire, comme celle éditée après la rencontre d'Emmanuel Macron à Saclay, mérite une mention spéciale par sa relative inutilité. Mais après une campagne dénonçant l'absence de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de la scène médiatique, en janvier-février, il était évidemment important de prolonger chaque allocution présidentielle par une circulaire, quitte à n'avoir pas grand-chose à ajouter aux propos du Président...

La crise sanitaire n'est évidemment pas terminée, et les annonces présidentielles, ou d'autres membres du gouvernement, selon les périodes pouvant être mises en évidence dans la gestion de la crise, restent sans concrétisation pratique pour les établissements qui attendent (ou non) des instructions et recommandations (comme

au début de la crise), ou bien sont prolongés aussitôt par une circulaire qui tente de traduire en termes opérationnels la parole présidentielle. En octobre 2020, les universités, sur une grande partie du territoire, ne pouvaient plus accueillir que 50 % des capacités d'accueil, ensuite cette « jauge » a été réduite à 20 % et la ministre de tutelle annonce le 29 avril 2021, dans un quotidien gratuit de la capitale, que « les étudiants pourront être en présentiel à 50 %, à partir de la mi-mai ou de la fin mai »14, ce qui a peu d'impact, globalement, car la grande majorité des cours sont alors terminés. Le site du gouvernement précise qu'à compter du 19 mai, pour l'enseignement supérieur, la restriction est « allégée » à « 50 % de l'effectif » 15. Les établissements attendent une éventuelle circulaire avant cette date... sans savoir si le principe du volontariat est maintenu ou non : c'est en effet l'instruction/injonction la plus difficile à mettre en place : organiser un enseignement en présentiel avec une jauge limitée tout en tenant compte du volontariat des étudiants!

2. LES ÉTUDIANTS ET L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Après la partie consacrée aux injonctions et recommandations « *top-down* » et aux réponses apportées, il s'agit dans cette partie de rendre compte des ressentis et perceptions des usagers, les étudiants, ce qui est d'autant plus nécessaire que ce principe du volontariat caractérise très clairement les choix politiques français en matière d'enseignement supérieur. Certes, les aspects sanitaires et organisationnels ont été importants pour les étudiants qui ont été préoccupés non seulement par l'obtention de leur diplôme, mais aussi par la qualité des apprentissages. Or, cette qualité n'est pas indépendante de la manière dont on conçoit l'enseignement supérieur et les rôles des étudiants et des enseignants.

Il est nécessaire de rappeler les que les étudiants ne forment pas une population homogène, mais un ensemble de situations contrastées sont à prendre en compte : des étudiants étrangers ou bien locaux, des étudiants en apprentissage ou en condition « classique » d'études, etc. Si, dans les médias, les étudiants ont été

¹⁴ Cf. [URL: https://www.letudiant.fr/etudes/enseignement-superieur-les-cours-reprendront-a-50-en-presentiel-en-mai.html].

¹⁵ Cf. [URL: https://www.gouvernement.fr/covid-19-ce-qui-change-au-19-mai-2021].

principalement dépeints comme étant des victimes de l'épidémie (précarité, pauvreté, isolement, absence de stages), les équipes des universités ont été témoins d'un contraste saisissant, en particulier en ce qui concerne les formations en apprentissage. En effet, grâce aux aides déployées en faveur de l'apprentissage, le placement des étudiants a été de loin meilleur que les années précédentes, au sein de l'ISM-IAE où les deux tiers des 1 200 étudiants sont en apprentissage.

Afin d'apporter des solutions aux problèmes d'isolement relatés dans les médias, à l'issue du confinement et après l'annonce par le Président de la République de la possibilité d'un accueil des étudiants une journée par semaine (ou bien à hauteur de 20 % de la capacité d'accueil), un sondage en ligne a été mené auprès de tous les étudiants de l'ISM-IAE pour connaître leur souhait par rapport à cette perspective. Sur 854 répondants (soit 90 % des étudiants concernés par le sondage)16 dont 82 % en apprentissage, 62 % se sont déclarés opposés à un retour partiel sur le site, 10 % ont émis un avis mitigé. Si la proportion d'étudiants défavorables est identique pour les apprentis et les étudiants en mode « classique », en revanche les étudiants de licence (en classique), en GRH (apprentis), en Management des organisations culturelles et artistiques (en classique) étaient bien moins nombreux à refuser un retour, ce qui est certainement explicable par les profils de ces étudiants, d'une part, et par les difficultés que rencontrent, pour les enseignements techniques en particulier, les étudiants de licence.

Puisque plus de 70 % des étudiants étaient défavorables ou mitigés pour un retour partiel, et qu'il fallait tenir compte des avis et des souhaits de chacun, sachant de plus que la grande majorité des enseignants avaient des avis concordants, les cours se sont, très majoritairement, poursuivis en distanciel. Cependant, certaines activités ont pu, à la demande des étudiants, être réalisées sur le site. Le sondage permet également d'évaluer les raisons des choix des étudiants. Trois types de raisons ont été invoqués, de manière équilibrée : d'ordre pratique, les étudiants ayant déménagé ou s'étant organisé pour les confinements loin de l'université, d'ordre sécuritaire, les étudiants ne souhaitant pas prendre les transports en commun ou ne voulant pas être confrontés

aux autres pour éviter les contaminations, d'ordre pédagogique, les étudiants estimant que les conditions ne sont pas réunies pour pouvoir assurer convenablement les cours et que les modalités à distance étaient plutôt satisfaisantes.

Devant ce constat bien différent des éléments diffusés très largement par les médias et les réseaux sociaux sur les grandes difficultés des étudiants, il a été décidé de prendre en compte, en premier lieu, ces avis des étudiants (et des enseignants comme des agents administratifs) et une étude complémentaire a été menée, dans le cadre d'un projet européen¹⁷, afin d'étudier de manière plus fine les ressentis et les expériences des étudiants au regard des enseignements à distance.

L'objectif n'est pas tant de mesurer le taux d'adhésion à l'enseignement à distance que d'identifier les discours qui structurent les regards portés sur celui-ci. Dans ce cadre, nous avons mobilisé la Q-méthodologie développée par McKeown et Thomas (2013). Cette méthode permet de combiner une approche qualitative d'étude des perceptions et des ressentis des participants avec une analyse quantitative de ces données qualitatives. L'objectif est d'étudier la complexité des attitudes des participants grâce à ces traitements statistiques. La première phase de cette étude a consisté en une analyse des discours dans les médias relatifs à l'enseignement à distance (dans plusieurs pays européens) et à la réalisation d'un focus group avec une vingtaine d'étudiants de l'IUTM, entre novembre 2020 et janvier 2021. Ces données qualitatives ont été transformées en 64 énoncés qui ont ensuite été soumis pour classement à 34 étudiants en Master à l'ISM-IAE. Une analyse factorielle des classements (et non pas des énoncés) permet de mettre en évidence 3 « discours » principaux partagés par nos répondants.

Le premier discours se caractérise par la mise en avant des interactions sociales nécessaires et considérées comme primordiales pour l'enseignement supérieur. L'apprentissage est une co-construction entre les enseignants et les étudiants, notamment pour les étudiants en apprentissage. Les relations entre les étudiants, notamment informelles permettent aussi de s'intégrer dans un groupe et soulignent la dimension

¹⁶ Les étudiants en formation continue ou sur des sites délocalisés n'étant pas inclus dans le périmètre du sondage.

¹⁷ Projet Eurasia, [URL: https://eurasiaproject.eu/author/uni-sofia/], étude en cours de publication sur plusieurs pays. Il n'est fait état dans cette contribution que des résultats pour les étudiants français.

socialisante du travail universitaire. L'isolement social provoqué par l'enseignement à distance a été d'autant plus fort et brutal pour les étudiants qui se sont retrouvés pendant la période de la Covid souvent seuls et privés de contacts avec leur entourage. Cet isolement lors de la Covid a été largement relaté par les médias.

Les étudiants ont du mal à se concentrer longtemps devant un écran.	5	
L'enseignement en ligne induit la passivité chez les étudiants.	4	
Je me sens enfermé et isolé lorsque je travaille en ligne	4	
Il est difficile pour les enseignants d'inspirer et de motiver les élèves en ligne.	3	
Les étudiants sont tentés pendant les cours en ligne de faire d'autres choses, comme jouer à des jeux, accéder aux médias sociaux.	3	
L'absence de communication informelle avec les camarades de classe rend plus difficile l'apprentissage.	2	
Il est difficile d'engager le débat et la discussion en ligne.	2	
L'enseignement en ligne est difficile pour les enseignants parce qu'ils doivent s'adapter à un autre ensemble de compétences techniques.	2	
L'apprentissage en ligne est très pratique, car nous pouvons accéder à des cours de presque n'importe où.	1	
L'apprentissage en ligne ne peut être qu'un complément aux formations en présentiel.	1	
Que les contenus soient parlés, vidéo ou audio, dans un cours en ligne, c'est une erreur de faire des éléments trop longs.	1	
Je suis souvent submergé par la quantité de contenu en streaming sur mon ordinateur.	0	
L'apprentissage en ligne est plus approprié pour la génération actuelle d'étudiants pour qui la technologie est un élément central de leur vie quotidienne.	O	
Quand je n'ai pas de réponse dans un cours en ligne en direct, je me sens très mal à l'aise.	0	
La grande force de l'apprentissage en ligne est qu'il élimine la distance géographique, y compris entre les pays.	0	
C'est un réel avantage qu'un cours en ligne permette aux enseignants et aux étudiants de se connecter les uns avec les autres où qu'ils se trouvent.	О	
Les apprenants trouvent plus facile de répondre aux conférenciers lorsqu'ils n'ont pas à les regarder en face ou à communiquer dans la parole (plutôt que dans l'écriture).	-1	
Les cours en ligne sont meilleurs pour l'apprentissage de nouvelles compétences que pour l'acquisition de connaissances.	-1	
Les défis de l'apprentissage en ligne signifient que les enseignants se préparent mieux, ce qui améliore la qualité de l'enseignement.		
L'apprentissage en ligne favorise une bonne expérience internationale pour les étudiants avec des conférences d'autres pays.	-1	
Trop d'enseignants manquent de confiance devant une caméra.	-1	
J'aime l'évaluation en ligne, car elle supprime l'élément subjectif tel que l'interprétation du langage corporel ou du ton de la voix par l'examinateur.	-2	
L'enseignement en ligne est très utile pour les apprenants lents et les étudiants timides parce qu'ils n'ont pas à interagir avec beaucoup de gens.	-2	
L'option de chat est d'une grande utilité, car elle permet à tous les étudiants de participer à la discussion, plutôt que seulement le plus audibles.	-2	
Il est moins intimidant pour les élèves d'avoir des retours des enseignants en ligne, plutôt que face à face.	-2	
Dans un cours en ligne je ne ressens aucune pression des autres étudiants.	-3	
J'aime l'apprentissage en ligne parce qu'il est plus facile de poser des questions et de discuter avec mes collègues.	-4	
L'enseignement à distance crée un sentiment de solidarité entre les élèves.	-4	
Il existe une meilleure relation entre l'enseignant et les élèves dans un contexte en ligne.	-5	

Tableau 2 – Discours n° 1, La technologie augmente la distance

Source : Auteurs de l'étude Eurasia

L'apprentissage en ligne est très pratique, car nous pouvons accéder aux cours de presque n'importe où.	4
Les cours en ligne sont beaucoup plus pratiques puisque nous pouvons organiser notre temps comme bon nous semble.	4
L'option de chat est d'une grande utilité, car elle permet à tous les étudiants de participer à la discussion, plutôt que seulement le plus audible.	3
Que le contenu soit parlé, vidéo ou audio, c'est une erreur de faire des éléments trop longs.	3
Afin de compenser d'éventuelles défaillances de connexion, les cours doivent être enregistrés pour une visualisation ultérieure.	3
L'apprentissage en ligne est plus approprié pour la génération actuelle d'étudiants pour qui la technologie est un élément central de leur vie quotidienne.	2
Les défis de l'apprentissage en ligne supposent que les enseignants se préparent mieux, ce qui améliore la qualité de l'enseignement.	2
La meilleure utilisation d'une leçon en ligne est pour les étudiants d'écouter une conférence.	2
Les étudiants ont du mal à se concentrer longtemps devant un écran.	1
Les étudiants sont tentés pendant les cours en ligne pour faire d'autres choses, comme jouer à des jeux, accéder aux médias sociaux.	1
L'apprentissage en ligne est formidable parce qu'il donne accès à de nombreux conférenciers et experts sur un sujet donné.	1
Écouter quelqu'un parler en ligne peut être très ennuyeux.	1
Dans un cours en ligne, je ne ressens aucune pression des autres étudiants.	О
Il est moins intimidant pour les étudiants d'avoir des retours des enseignants en ligne, plutôt que face à face.	О
Il est difficile pour les enseignants d'inspirer et de motiver les élèves en ligne.	О
Tout ce qui peut être fait dans une salle de classe physique peut être fait en ligne, parfois plus efficacement.	О
L'apprentissage en ligne n'est pas adapté aux domaines qui impliquent des expérimentations ou des activités pratiques.	О
L'enseignement en ligne favorise une plus grande collaboration et un meilleur échange d'idées entre les enseignants	О
Les cours en ligne sont meilleurs pour l'apprentissage de nouvelles compétences que pour l'acquisition de connaissances.	-1
L'apprentissage en ligne réduit la qualité de l'interaction enseignant-élève.	-1
Le coût de l'apprentissage en ligne implique qu'il n'est pas accessible à tous ; qu'il creuse la fracture numérique et renforce les inégalités.	-1
Il est difficile d'engager des débats et des discussions en ligne.	-2
Je suis souvent submergé par la quantité de contenu qui est en streaming dans mon ordinateur.	-2
Il y a une meilleure relation entre l'enseignant et les élèves dans un contexte en ligne.	-2
Je me sens enfermé et isolé lorsque je travaille en ligne.	-3
Travailler en ligne à la maison est difficile en raison de toutes les interruptions et distractions de la famille et des amis.	-3
Il faut plus de temps pour comprendre le contenu d'étude lorsque vous travaillez en ligne.	-3
Il est difficile de trouver des ressources en ligne de bonne qualité.	-3
Travailler en ligne à la maison nécessite beaucoup d'organisation et de planification.	-4
Je ne trouve pas plus stressant de faire une évaluation en ligne qu'un examen papier.	-5

Tableau 3 – Discours n° 2, Vive la technologie

Source : Auteurs de l'étude Eurasia

Ce qui est plus surprenant dans ce discours est le rejet de l'enseignement à distance en référence à des formes de relations sociales. Par exemple, en général, les outils numériques sont vantés pour la relativisation des distances géographiques et sociales, avec une horizontalité des interactions. Or dans ce premier discours, la technologie n'est pas considérée comment étant facilitatrice d'échanges et de contacts. Elle ne semble pas en mesure de réduire la structuration des relations imposées soit par l'institution universitaire (enseignants-étudiants) soient par les dynamiques interpersonnelles. Enfin, et de manière tout aussi contre-intuitive, ce discours ne considère pas la liberté (la libération ?) géographique comme étant primordiale à une bonne formation universitaire. Ainsi, une bonne solution pour l'enseignement à distance ne réside pas dans une augmentation des compétences des enseignants pour l'utilisation des outils digitaux, mais dans une hybridation de l'enseignement avec une dominante pour le présentiel.

Le deuxième discours fait éloge à la technologie. La liberté géographique et d'organisation, si possible sans contrainte horaire est un élément clé de ce discours. Toutes les fonctions technologiques semblent avoir une valeur positive (chat, asynchrone). Les impacts négatifs semblent inexistants ou peu importants. Dans ce discours, l'enseignement est présenté non pas comme étant une activité sociale et de co-construction de savoir (discours 1), mais en tant qu'un flux plutôt unidirectionnel d'information. Ainsi, l'enseignant peut être résumé à un outil technique de facilitation de la recherche d'information (d'ailleurs il peut mieux faire!). L'écran « universitaire » se confond avec un simple écran média, et entre en concurrence avec d'autres producteurs de contenu, il n'est qu'un contenu parmi d'autres. Dans ce discours, « la consommation » de contenu « scientifique » n'est pas collective, mais se rapproche de celle des médias de masse, où les interactions sociales ne semblent pas jouer de rôle important. Ce discours renvoie à une posture particulière de l'étudiant, qui peut être mis en relation

Les étudiants ont du mal à se concentrer longtemps devant un écran.	5	
Je suis souvent submergé par la quantité de contenu qui est en streaming sur mon ordinateur.	4	
Les étudiants sont tentés pendant les cours en ligne de faire d'autres choses, comme jouer à des jeux, accéder aux médias sociaux.	4	
Il est moins intimidant pour les étudiants d'obtenir des retours des enseignants en ligne, plutôt que face à face.	3	
Dans un cours en ligne je ne ressens aucune pression des autres étudiants.	2	
Il existe une meilleure relation entre l'enseignant et les élèves dans un contexte en ligne.	2	
L'option de chat est d'une grande utilité, car elle permet à tous les étudiants de participer à la discussion, plutôt que seulement aux plus audibles.	1	
Un cours en ligne doit être interactif, encourageant la participation des étudiants s'il veut réussir.	1	
Je me sens enfermé et isolé lorsque je travaille en ligne.	О	
Les défis de l'apprentissage en ligne impliquent que les enseignants se préparent mieux, ce qui améliore la qualité de l'enseignement.		
Il est particulièrement important, lorsqu'on enseigne en ligne, que les conférenciers soient formés pour parler de façon engageante.	0	
Que le contenu soit parlé, vidéo ou audio, dans un cours en ligne, ce n'est pas une erreur de faire des éléments trop longs.	-1	
Il est difficile pour les enseignants d'inspirer et de motiver les élèves en ligne.	-2	
L'apprentissage en ligne est très pratique, car nous pouvons accéder à des cours de presque n'importe où.	-2	
L'apprentissage en ligne est plus approprié pour la génération actuelle d'étudiants pour qui la technologie est un élément central de leur vie quotidienne.		
Les cours en ligne sont meilleurs pour l'apprentissage de nouvelles compétences que pour l'acquisition de connaissances.	-3	
Une gamme de médias doit être utilisée dans un cours en ligne s'il veut être efficace.	-3	
Il est difficile d'engager des débats et des discussions en ligne.	-5	

Tableau 4 – Discours n° 3, L'enseignement à distance au conditionnel

Source : Auteurs de l'étude Eurasia

avec l'âge ou le niveau d'études des répondants. La formation continue pour les cadres, en particulier, a beaucoup souffert de la situation sanitaire, avec des annulations de programmes, car les stagiaires ne souhaitaient majoritairement pas ce type d'enseignement, ce qui est lié à une autre posture d'apprentissage.

Dans le troisième discours, il n'y a pas de prise de position pro ou anti-enseignement à distance, l'apprentissage est considéré à la fois comme réalisation collective et consommation individuelle d'information. Il s'agit donc de considérer toutes les options possibles. La fatigue et l'inconfort semblent importants, mais les outils numériques peuvent faciliter l'organisation des enseignements. Ce discours rejette certains stéréotypes : la génération actuelle n'est pas plus attirée par l'enseignement à distance parce qu'elle utilise très largement les réseaux sociaux ; les cours en ligne ne doivent pas forcément mettre l'accent sur la forme au détriment du contenu pour maintenir l'attention des étudiants ; l'apprentissage en ligne n'est pas forcément plus pratique avec l'abolition des distances géographiques.

Ce discours, certes minoritaire se détache des deux discours précédents qui circulent largement dans l'espace public français. Le troisième discours propose une interprétation nouvelle, où il ne s'agit pas d'opposer l'enseignement à distance à l'enseignement en présentiel, du contenu et de la forme, mais plutôt de prendre une certaine hauteur par rapport aux modalités pratiques, en considérant que l'enseignement à distance propose finalement de nouvelles formes d'expressions et de relations sociales qui peuvent être élargies à ou plutôt réinterprétées par l'enseignement en présentiel.

CONCLUSION

Au sein des établissements d'enseignement supérieur comme ailleurs, les mesures sanitaires prises dans le contexte de la pandémie ont vidé les campus, souvent complètement, fermé les bibliothèques, interrompu les programmes d'échange, annulé les mobilités internationales des étudiants et des chercheurs, supprimé les cours et les rencontres scientifiques en face-à-face, limité les interactions sociales, empêché la plupart des activités sociales et culturelles. Il s'agit certainement d'une des plus importantes crises de l'histoire récente de l'enseignement universitaire, qui, en interdisant beaucoup d'aspects de la vie universitaire,

a rendu impossibles les formes habituelles de communication, essentielles pour l'enseignement, mais aussi pour la recherche et pour la gestion des établissements. La mise à distance des personnes modifie à l'évidence les formes de négociation, les relations pédagogiques, les confrontations entre professionnels.

Les salles en ligne, des espaces de communication alternatifs ont été mis en place, à domicile en particulier, pour tenter une « continuité » pédagogique et organisationnelle. De nombreux commentateurs font l'éloge de ces dispositifs qui permettraient à chacun d'éviter des transports parfois longs, chers et irresponsables du point de vue écologique, et de pouvoir gérer d'une manière plus harmonieuse le temps du privé avec le temps professionnel. Après plus d'un an de pratique de ces démarches à distance, l'euphorie de la puissance du digital n'est plus de mise, comme on peut s'en rendre compte avec l'analyse précédente des discours sur l'enseignement à distance. Une relativisation, voire une maturation par rapport au digital est peut-être simplement liée à la banalisation de l'outil, qui lui fait perdre l'attrait de la nouveauté, mais aussi à une prise de conscience de la surestimation de l'intérêt des dispositifs digitaux, à l'intenabilité de postures technocentrées que la crise sanitaire et l'isolement qui en découle rendent d'autant plus difficiles à accepter.

La crise et son management, au sein des universités en particulier, permettent de relativiser avantages et inconvénients. L'expérience des confinements et des fermetures au public des établissements, de la raréfaction des moyens de transport collectif, a certainement eu un effet positif sur la conscience de chacun des limites du numérique : une université digitale n'est pas un objectif souhaitable, inscrit dans une nouvelle modernité, inclusive et responsable. Les enseignants, très généralement, considèrent que la réduction des étudiants à des petites vignettes sur des écrans en damier est une entrave à leur métier. Il en est de même des étudiants qui ressentent une frustration du groupe, des lieux, des ambiances, sauf quand ils s'inscrivent dans une posture consumériste de contenu. Pour autant, la réduction de la contrainte de déplacements journaliers peut aussi être une opportunité pour désengorger les transports publics, notamment en Île-de-France. Pour cette raison, l'IUTM expérimentera l'an prochain une journée par semaine en distanciel pour toutes les formations et cette disposition sera aussi étendue, sur la base du volontariat, aux formations de l'ISM-IAE.

La continuité pédagogique, certes, n'a pu être envisagée qu'avec ces outils digitaux, et ces derniers continueront d'être utilisés, mais le besoin de « réelles présence » (Steiner, 1991) s'est affirmé très clairement, en liaison avec la recherche de sens, en particulier. L'enseignement numérique, au moins, ne peut plus être fétichisé. Le digital est tombé de son piédestal technophile et l'enseignement à distance n'est plus considéré comme un substitut aux démarches interpersonnelles inhérentes au processus même de l'enseignement (Tricot, 2021). Dans le même ordre d'idée, l'université est peut-être redevenue plus réelle pour ses acteurs, avec ses murs, ses salles, ses clés... du fait même de sa disparition momentanée.

La tentation est forte de promouvoir un enseignement en ligne finalement aussi performant que l'enseignement en face-à-face, de prolonger les mesures de protection/précaution prises dans le cadre de la pandémie et de poursuivre une fermeture des locaux et une mise à distance des étudiants et des enseignants. On peut aussi mobiliser des arguments budgétaires, et les « économies » réalisées au niveau des locaux, de leur entretien, des fluides, etc. Mais une université inscrite dans un territoire ne peut pas être virtuelle. Il en va des universités comme des cathédrales, des lieux avec un esprit des lieux.

Si les universités se sont adaptées, entre injonctions parfois paradoxales et attentes des parties prenantes pas toujours bien comprises, c'est bien parce que la crise et les fermetures qui ont suivi ont permis un recentrage sur les missions fondamentales, les raisons d'être des institutions, les conditions nécessaires à la réalisation des objectifs. L'université est avant tout un lieu de vie, d'échanges et de création collective.

BIBLIOGRAPHIE

ALBIS, H. d' (2021). « Crise sanitaire et inégalités générationnelles », *Futuribles*, 2(441), pp. 35-50.

BERGERON, H.; BORRAZ, H.; CASTEL, P.; DEDIEU, F. (2020). *Covid-19: une crise organisationelle*, Paris, SciencesPo Les Presses.

BOUGHZALA, Y.; MOSCAROLA, J.; HERVÉ, M. (2014). « Sphinx Quali : un nouvel outil d'analyses textuelles et sémantiques », 12^e Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles, 3-6 juin 2014, Paris.

CREVOISIER, L. de ; MATET, S. ; POUPET, P. (2020). « La science peut-elle éclairer la décision publique ? », *Commentaire*, 4(72), pp. 823-832.

FALAIX, L. (2021). « Habiter en temps de crise : utopies et dystopies du confinement », *Annales de géographie*, 2(738), pp. 5-21.

FALLON, C.; THIRY, A.; BRUNET, S. (2020). « Planification d'urgence et gestion de crise sanitaire. La Belgique face à la pandémie de Covid-19 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 8-9(2453-2456), pp. 5-68.

MARIETTE, A.; PITTI, L. (2021). « Crise sanitaire en territoires urbains populaires : relégations, discriminations, contestations », *Mouvements*, 1(105), pp. 68-77.

MARSICO, G. (2020). « Confiance, technologie et santé publique en période de covid-19 », EN3S-École nationale supérieure de Sécurité sociale, *Regards*, 2(58), pp. 35-45.

MCKEOWN, B. ; THOMAS, D.B. (2013). *Q-Methodology*, Newbury Park, Sage Publications.

MERCIER, A. (2004). « Pour la communication politique », *Hermès, La Revue*, 1(38), pp. 70-76.

MESR (2013). Schéma Stratégique des Systèmes de l'Information et de la Communication, Une stratégie numérique pour l'enseignement supérieur et la recherche, sur [URL: http://www.cpu.fr/wp-content/uploads/2013/09/S3IT-2013-MESR_VF.pdf].

MONNIER, A. (2020). « Covid-19 : de la pandémie à l'infodémie et la chasse aux *fake news* », *Recherches & éducations*, sur [URL : https://journals.openedition.org/rechercheseducations/9898?lang=fr].

ROUET, G. (2019), « Les stéréotypes générationnels : fondements, limites et danger », *Hermes, La Revue*, 1(83), pp. 125-133.

ROUET, G.; ATTARÇA, M.; CHOMIENNE, H.; CÔME, T. (2021). « Crise de la Covid et résilience des enseignants »,

Administration & Éducation, 1(169), pp. 57-62.

STEINER, G. (1991). Réelles présences, Paris, Gallimard, Folio.

TRICOT, A. (2021). « Le numérique permet-il des apprentissages scolaires moins contraints ? Une revue de la littérature », De Boeck Supérieur, Éducation et sociétés, 1(45), pp. 37-56.

WORLD ECONOMIC FORUM (2020). « 4 ways COVID-19 could change how we educate future generations », 20 avril, sur [URL: https://www.weforum.org/agen-da/2020/03/4-ways-covid-19-education-future-generations/].